

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du JEUDI 15 DECEMBRE 2016

Le 15 décembre 2016 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 8/12/2016, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

Etaient présents : MM PREVOST Christiane ; BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; BREHIER Jacques ; NORMAND Isabelle ; NICOLAS Marie-Noëlle ; PLON Patrick ; GENTIL Christian ; LOISEAU Laurent ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; TIREAU David

Etait représentée : Mme LACHETEAU Nathalie (pouvoir à Christian Gentil)

Absent : M PACREAU Stéphane

Présents : 13 Représentée : 1 Absent : 1 Votants : 14

Mme Florence BOINOT a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 24 novembre 2016 : 13 voix POUR et 1 abstention

Remarque de M Gasseling concernant le problème des gens du voyage : il revient sur l'idée d'un terrain à Fontegrive qui pourrait être aménagé ; Mme le Maire répond que ce n'est pas du ressort de la commune, l'Ass Chemin du hérisson n'achète pas, mais aide aux démarches.

♦ **Délibération prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui doit être « grenellisé ».
....14 voix POUR

♦ **Tarifs de locations des salles communales** : sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR et 4 abstentions décide de majorer les tarifs de 2 %.

Remarque : il serait nécessaire de faire passer l'information que la salle d'expositions du moulin peut être louée.

M Gasseling demande que la salle des fêtes soit gratuite une fois par an pour les associations de la commune : problème de gestion, demande de simplification ; après vote, par 11 voix POUR et 3 abstentions, le Conseil Municipal décide d'accorder une fois par an la gratuité de la salle des fêtes aux associations dont le siège est à Villefagnan.

♦ **Tarifs de loyers communaux** au 1/01/2017 : selon indice INSEE + 0.06 %

♦ **Tarifs des redevances assainissement collectif pour 2017** : 3 propositions pour résorber le déficit de fonctionnement de 2016 (*intervention : demande si possibilité de facturer un forfait à l'habitant*).

Il est voté par 13 POUR et 1 abstention l'augmentation du tarif du forfait, passant de 37 € à 42.25 € et de maintenir le prix du m³ à 0.6709 €.

♦ **Proposition de mutualisation des redevances** d'occupation du domaine public des réseaux électriques et communications électroniques avec le SDEG 16 en contrepartie de financement réduit de 35 % pour la commune sur des travaux d'effacement de réseaux téléphoniques ... accord par 14 voix POUR

♦ **Modification des statuts** du syndicat de la fourrière (adresse du siège) 14 voix POUR

♦ **Convention de mise à disposition** du surveillant de baignade au service « accueil de loisirs » de la CC Val de Charente 14 voix POUR

♦ **Projet d'inscription des chemins ruraux** communaux dans le « plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées » présenté par Pascal Bœuf. A prévoir formation de baliseurs bénévoles.

◆ **Bilan saison de pêche 2016** : suite à réunion avec les pêcheurs, bilan satisfaisant, demande d'élagage, de vidange et curage du plan d'eau et 1 emplacement handicapé en +.

◆ **Attributions de compensation (AC)** à la CC Val de Charente : la proposition de révision libre n'ayant pas obtenu l'unanimité des votes des communes, c'est l'AC définitive qui s'applique pour 2016, soit pour Villefagnan :

AC provisoire	complément	Total AC pour 2016
91 246 €	60 680 €	151 926 €

Le Conseil Municipal prend acte et constate le montant complémentaire à verser en 2016 qui sera inscrit au budget par délibération modificative (13 voix POUR et 1 abstention).

Le Conseil Municipal décide de délibérer malgré son inquiétude sur l'avenir, conscient qu'il est nécessaire de régler le problème pour 2016 ; il demande que soit étudiée en 2017 une nouvelle proposition de révision libre moins pénalisante pour les communes ayant une école, concernant le calcul de la part investissement.

◆ **Délibération modificative n° 3 sur le budget commune** pour régularisation attribution de compensation et intégration des travaux en régie + recettes non intégrées au budget primitif (13 voix POUR et 1 abstention)

FONCTIONNEMENT Dépenses		Equilibre budget
61523 entretien voirie	10 000	68 542
739212 complément attributions de compensation	51 926	
022 dépenses imprévues	674	
023 virement à section investissement	5 942	
FONCTIONNEMENT Recettes		
74751 reversement SIVU 2014	17 500	68 542
74832 fonds départ TP	38 300	
74838 fonds péréquation taxes mutations	6 800	
722/042 immobilisations	5 942	
INVESTISSEMENT Dépenses		Equilibre budget
2313/040 travaux en régie rugby	5942	5 942
INVESTISSEMENTS Recettes		
021 Virement de section fonctionnement	5 942	5 942

◆ **Travaux en régie** de l'installation du bungalow sanitaires au stade de rugby pour prise en compte budgétaire des achats de matériaux et du temps passé par les agents, pour un total de 5 942 € (14 POUR).

◆ **délibération listant les dépenses à imputer à l'article « fêtes et cérémonies »**

◆ **Questions diverses :**

- Proposition d'achat de 2 bancs et 2 banquettes pour le plan d'eau. Coût de 2 229.60 € (14 POUR)
- Traiteur pour le repas des aînés : Le Gensac de Courcôme
- Commande de 100 calendriers pour 612 ttc

Remarque : M Gasseling propose que la cérémonie des vœux soit ouverte à toute la population.

Séance levée à 22 h 45